

Lausanne, le 17 août 2021

ASSURER À TOUTES ET TOUS DES CHANCES DE RÉUSSITE, MALGRÉ UNE SITUATION ENCORE FRAGILE !

L'année scolaire passée n'a décidément eu rien de normal. Les conditions dans lesquelles l'enseignement a dû se dérouler ont impliqué des difficultés de tous ordres, tant pédagogiques que psychologiques, pour les élèves comme pour le personnel enseignant. Il semble, malheureusement, que cette rentrée ne soit pas encore « normale » et que la pression sanitaire demeure. Dans ce contexte, le SSP-Enseignement appelle à tout mettre en œuvre pour garantir à toutes et tous des chances de réussite.

Soutenir les élèves après 18 mois d'école sous pression sanitaire

La situation sanitaire et les mesures qui ont dû être prises ont eu un impact indéniable sur les apprentissages des élèves, malgré un engagement remarquable du personnel enseignant. Dans le premier cycle, le port du masque et le retrait de nombreux dispositifs pédagogiques des salles de classe ont eu un impact considérable qu'il s'agit absolument de combler. Dans les autres secteurs, les absences en raison des mesures de traçage de cas contacts (quarantaines et isolements) ont coûté de nombreux jours d'école. Par ailleurs, dans certaines disciplines (éducation physique, arts, ...), la limitation de certaines activités ainsi que des sorties, camps et voyages ont eu un impact sur le suivi des plans d'études. Finalement, la situation tendue et les restrictions empêchant de nombreuses respirations extrascolaires (loisirs, activités sportives, ...) ont fragilisé de nombreux élèves. Afin d'éviter des conséquences à long terme, les dispositifs de soutien scolaires et psychologiques doivent être maintenus et renforcés. « Les mesures de soutien sont indispensables si l'on veut atténuer les conséquences de la situation sanitaire sur la formation des élèves » explique Vincent Brayer, enseignant de gymnase et membre du comité.

Répondre aux besoins des élèves : avancer avec le Concept 360

Depuis deux ans, et malgré la situation sanitaire, les établissements de la scolarité obligatoire élaborent leur concept 360. Cette vaste réorganisation des prestations liées à la pédagogie spécialisée, au soutien des élèves en difficultés et aux allophones et au développement de dispositifs socio éducatifs pourrait, sous réserve évidemment d'une application correcte et d'un financement approprié, constituer une amélioration appréciable. Le développement d'une pédagogie universelle et l'apparition de mesures collectives devraient permettre de mettre un frein à l'individualisation des programmes et à la multiplication des petites (ou grandes) mesures qui s'empilent sans cohérence, provoquant au passage

une surcharge de séances de coordination. « L'inefficacité actuelle, des services pédagogiques sous dotés et des conditions de travail dégradées génèrent malheureusement toujours de nombreuses mauvaises expériences » relève Élise Glauser, enseignante au cycle 1 et membre du comité. Dans le secteur postobligatoire, les réflexions sont balbutiantes et une orientation claire est nécessaire. Le SSP appelle à une mise en œuvre ambitieuse de ce projet dans tous les secteurs et à un financement à la hauteur de l'ambition : offrir une formation de qualité à toutes et tous.

Lutter contre le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie et le harcèlement scolaire

« Assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux élèves et de travail au personnel implique une politique volontariste contre les discriminations et le harcèlement, pour l'égalité et la visibilisation des autres modes de vie » déclare Julien Eggenberger, président du SSP – Vaud et enseignant. Notre syndicat s'engage dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences. Il accueille donc très favorablement le projet visant à lutter contre l'homophobie et la transphobie et souhaite la pérennisation et le renforcement du dispositif de lutte contre le harcèlement scolaire. Un effort important doit être réalisé afin d'outiller le personnel enseignant et l'aider à mieux connaître et repérer les signes de mal-être des élèves et à agir, en collaboration avec des spécialistes. Face à des comportements, d'élèves ou de membres du personnel, qui pourraient parfois être contraires à ces objectifs, un signal fort doit être affirmé par l'entier de la chaîne hiérarchique et des sanctions prises car les discriminations et le harcèlement n'ont pas leur place à l'école. Par ailleurs, le SSP-Enseignement appelle à un travail sur la visibilisation au-delà des stéréotypes et des modes de vie dominants : rôle des femmes, variété culturelle et visibilité des autres modes de vie. Il existe des moyens d'agir concrètement et rapidement : révision des moyens d'enseignement, variété des productions culturelles proposées aux



élèves ou encore dans les outils de communication du DFJC. Nous appelons à une école qui accueille chacun-e comme il-elle est et qui protège des discriminations et du harcèlement.

Évaluation et parcours des élèves : vers plus de sens et moins d'automatisme

La modification du Cadre général de l'évaluation (CGE) dans l'enseignement obligatoire répond à une demande de notre syndicat qui appelait, à la fois à un système plus simple et plus lisible, mais aussi à un rééquilibrage entre les disciplines. Nous sommes donc satisfaits de la suppression des groupes et des clarifications qui en découlent. Notre syndicat aurait toutefois souhaité une réforme plus ambitieuse qui s'oriente vers la réussite des élèves. En effet, le système actuel génère automatiquement de très nombreux redoublements, sans considération sur l'utilité ou non de ces derniers. Redéfinir les concepts de cas limite et de circonstances particulières devrait permettre une approche centrée sur le projet de l'élève au lieu de générer des automatismes. Aujourd'hui, la définition des circonstances particulières est si restrictive qu'elle ne permet quasiment jamais de tenir compte de la situation d'un-e élève et de son projet et bride l'analyse que le conseil de classe est en mesure de porter. Concrètement, nous demandons simplement de redonner au conseil de classe la possibilité d'examiner chaque situation (ce que le CGE actuel a supprimé). En parallèle, il s'agirait de définir des éléments d'aide à la décision principalement orientés sur le projet de l'élève, ses perspectives de réussite et non pas sur une sorte de «sanction» d'une année scolaire de toute manière déjà écoulée. «Nous considérons que le système actuel génère de nombreux redoublements qui n'ont aucun sens pédagogique et souhaitons renforcer le système de soutien aux élèves» explique Zoé Béboux, enseignante au cycle 2 et membre du comité.

Effectifs des classes dans les gymnases*

Du côté de la formation postobligatoire, la rentrée se fera, une nouvelle fois, dans un contexte problématique en termes d'effectifs par classe. Le DFJC a rappelé ce jour l'ouverture du nouveau gymnase de Bussigny ainsi que de l'extension de Burier, Nyon et de La Broye, augmentation de capacité qui permet cependant à peine de faire face au manque de classes auquel le canton est chroniquement confronté. Ceci ne permet pas non plus de résoudre les problèmes des élèves contraint-e-s de se déplacer à

travers le canton pour étudier, ce qui, au passage, comporte des conséquences au niveau écologique. Par ailleurs, le DFJC se garde bien de mentionner qu'il crée des établissements «mammouths» dépassant allègrement les 2000 élèves, alors que lui-même reconnaît que la taille humaine maximale acceptable pour un gymnase est de 1200 élèves. En effet, ces gros établissements sont clairement inadaptés : comment assurer sérieusement la qualité de vie, de travail et d'études, éviter la surcharge des infrastructures ou lutter contre l'absentéisme des élèves dans un «giga-gymnase»? C'est pour cette raison que «le SSP soutient depuis plus de dix ans des établissements d'environ 800 élèves. De plus, il revendique une planification à long terme concernant les constructions et les investissements urgents pour l'ensemble de la formation postobligatoire», rappelle Marc Gigase, enseignant au gymnase.

Réforme de la maturité fédérale**

La nécessité d'une politique d'investissements et de constructions est d'autant plus urgente qu'une réforme d'un gymnase en quatre ans est pendante. En effet, depuis la mi-avril, une consultation sur l'évolution de la maturité gymnasiale est en cours, consultation qui ne débutera, auprès des enseignant-e-s, qu'à la fin de ce mois dans notre canton. Ceci met en évidence, une nouvelle fois, la précipitation dans laquelle le DFJC met en place des réformes, faisant fi d'un véritable processus de consultation collective des actrices et acteurs principalement concerné-e-s par l'avenir de la formation postobligatoire pour ces prochaines dizaines d'années. Le SSP a donc déjà exigé que tout soit mis en œuvre pour encourager la participation des enseignant-e-s au processus et que du temps suffisant soit dégagé à cet effet. Cette réforme présente des enjeux essentiels pour l'avenir de la formation de nos élèves. «La question du gymnase en quatre ans est évidemment un des enjeux majeurs de cette réforme. Cette dernière présente aussi le risque que la grille horaire des élèves soit encore alourdie ou que l'on se dirige vers un émiettement des savoirs enseignés, pourtant contraire à une culture générale solide», relève Cora Antonioli, enseignante au gymnase. Par ailleurs, cette réforme aura des conséquences sur la structure du secondaire 1, dont la dernière année constitue, pour l'instant, l'équivalent de la première année de la maturité fédérale. Une réflexion sur l'entier du système scolaire est donc nécessaire.

*<https://vaud.ssp-vpod.ch/secteurs/enseignement/ecole-post-obligatoire/effectifs-des-classes-dans-les-gymnases/>

**<https://ssp-vpod.ch/campagnes/revision-de-la-maturite-federale/>

Contacts:

- Julien Eggenberger, enseignant à l'école obligatoire et président du SSP Vaud, 076 344 04 70.
- Vincent Brayer, enseignant au gymnase, membre du comité enseignement du SSP Vaud, 076 822 45 87.